

ORGANISONS NOUS CONTRE L'AUGMENTATION

DE 1,7 POINTS DE CSG INFLIGEE PAR LE GOUVERNEMENT !

Il l'a justifiée en prétextant que seuls les retraités aisés seraient concernés. Mensonge! Le prélèvement concerne les pensions à partir de 1200 euros, un montant qui permet à peine de survivre. La preuve en est, les réponses aux questionnaires de l'UFR-CGT sur la situation des retraité-es du ministère dans les Bouches du Rhône : tous celles/ceux qui ont répondu y sont soumises ! Pour certains couples, le montant dépasse annuellement les 1000 euros : l'équivalent d'un impôt local supplémentaire !

Le gouvernement fait valoir qu'en contre-partie la TH sera supprimée pour 80 % des foyers. Mais, outre le fait que l'exonération de TH n'interviendra qu'a posteriori et que tous ne seront pas exonérés, d'ores et déjà le gouvernement cogite pour compenser la suppression programmée de la TH : certains poussant à une « *remise à plat de la fiscalité locale* », alors que d'autres affirment que c'est la CSG qui compensera le manque à gagner pour les collectivités. **Autrement dit, l'exonération de TH, ils s'apprêtent à nous la faire payer d'une autre façon.**

En fait, dans la vraie vie depuis le 1er janvier c'est la double peine pour les retraités : nous sommes soumis à un prélèvement supplémentaire avec la CSG et subissons la vague d'augmentation de prix annoncée : du carburant (la facture va augmenter en moyenne de 240 ou 350 euros par an pour un automobiliste), du gaz (+6,9 %), de l'électricité (+2,7 %), du forfait hospitalier (+11 %), des cotisations mutualistes (+2 à 4 %), du prix du timbre (+ 9,6%) et du tarif des contraventions alors que nos pensions sont quasi bloquées depuis des années (la maigre augmentation de 0,8 % intervenue en octobre ne compensant même pas la hausse des prix de l'année).

La diminution effective des pensions : voilà quel est le sort réservé aux retraité-es qui sont présenté-es comme des nantie-es alors que dans le même temps le gouvernement multiplie les mesures fiscales en faveur des plus riches !

ORGANISONS NOUS CONTRE LA REFORME DES RETRAITES PROGRAMMEE QUI IMPLIQUE LA REMISE EN CAUSE DU CODE DES PENSIONS ET DU STATUT

En effet, avec son projet de réforme des retraites le gouvernement veut aller plus loin que ses prédécesseurs dans la remise en cause des droits à retraite: il veut instaurer un nouveau régime par points où le montant des prestations (des pensions) ne serait plus défini a priori, ni garanti car la valeur de service du point serait appelée à varier en fonction d'éléments tels que la situation économique dans une logique de caisse. On serait fixés uniquement lorsqu'on part à la retraite, ce serait la surprise !

Bien évidemment au niveau de la fonction publique l'introduction d'un tel système implique la suppression du Code des Pensions qui garantit le montant de nos pensions inscrites dans le livre de la dette de l'État, donc une remise en cause du statut de fonctionnaire. C'est pourquoi le gouvernement se fixe ouvertement pour objectif la constitution d'un régime unique se substituant aux régimes particuliers tel que le Code des Pensions.

L'objectif ? Il est clair. C'est de faire baisser les cotisations patronales versées durant la période d'activité et les pensions versées. En effet pour les Macron et consorts, le montant moyen des retraites des salarié-es et fonctionnaires est bien trop élevé : il est de 1370 euros en France alors qu'il n'est que de 1100 à 1200 euros seulement en Allemagne. Il faut impérativement remédier à cette distorsion insupportable de la concurrence en alignant les retraites sur l'Allemagne et ramener les retraité-es français-es au niveau de la survie !

Tous sont concernés car les retraité-es actuel-les sont aussi dans la cible. En effet le nouveau projet de réforme a beau être présenté comme s'appliquant uniquement aux actifs, inévitablement la baisse des retraites qui résulterait de l'entrée en vigueur du nouveau système serait utilisée par le gouvernement pour stigmatiser un peu plus les pseudos privilèges des retraités actuels et les matraquer encore davantage.

ORGANISONS NOUS CAR NOTRE SECURITE SOCIALE EST MENACEE!

Tout le monde le sait, la sécurité sociale constitue un acquis fondamental des salariés. C'est encore plus vrai pour les retraités qui sont les premiers concernés. Or, avec la montée en puissance de la CSG et l'an prochain la suppression de cotisations patronales par transformation du CICE en exonération de charges sociales patronales à hauteur de 6 points, ce sont les fondements mêmes de notre sécurité sociale qui sont attaqués. A ce rythme, bientôt les patrons ne paieront

plus rien et le financement reposera intégralement sur les épaules des salarié-es et des retraité-es, entraînant une véritable paupérisation de la sécurité sociale.

-L'hôpital public étant déjà confronté à de très grandes difficultés - le millier de suppressions de postes prévues à l'hôpital de la Timone alors que le personnel est confronté au surmenage en est un exemple- le tarissement du financement de la sécurité sociale conduirait à la remise en cause de la pérennité de l'hôpital public.

-La sécurité sociale serait dans l'incapacité de prendre en charge les défis du vieillissement, ce qui est pourtant de plus en plus nécessaire. Dans ces conditions, ce n'est pas demain que les scandales concernant les conditions d'hébergement dans les EHPAD vont cesser !

- La voie serait grande ouverte aux assurances privées: déjà des pas sont effectués dans ce sens, même dans la fonction publique. Cette année, certains ministères ont choisi de référencer comme complémentaires des assurances privées. C'est le cas à l'éducation nationale, c'est le cas aussi au ministère de la justice où les assurances privées prennent carrément la place des mutuelles historiques. Résultat, la pression se fait de plus en plus forte sur les mutuelles, une course au moins disant social s'instaure qui pénalise particulièrement les retraités.

Car c'est évident: l'offensive contre la sécurité sociale, contre l'hôpital public, contre la prise en charge de la dépendance, la main mise des assurances privées, c'est nous, les retraité-es qui en serions les premières victimes !

L'accumulation des contre-réformes: CSG, Prélèvement à la source et son probable corollaire la fusion CSG/IR, loi travail, retraites, sécurité sociale ainsi que du Statut sont autant d'attaques globales contre les avancées sociales, contre les salarié-es et retraité-es,

VOILA POURQUOI AUX FINANCES LA CGT S'EST DOTÉE

D'UNE UNION FEDERALE DES RETRAITE-ES

Nos droits, nous avons travaillé pendant des décennies pour les acquérir, ils sont légitimes !

Pour stopper leur remise en cause, il faut nous organiser !

On n'a pas le choix car personne ne le fera à notre place.

L'UFR déploie son activité à tous les niveaux : du ministère, de la fonction publique, de « l'action sociale ». L'UFR construit les solidarités interprofessionnelles et intergénérationnelles.

Ce 17 janvier une délégation de notre UFR Finances, porteuse des revendications des retraité-e-s de BERCY et de ses Établissements publics a été reçue par la Secrétaire Générale du Ministère des Finances :

- Pour le maintien du Code des Pensions !

- Pour le maintien du pouvoir d'achat des pensions par une indexation effective et le retour à la péréquation avec les carrières des actifs !

- Non à l'augmentation de la CSG !

- Bas les pattes devant la sécurité sociale, arrêt de la politique des suppressions de cotisations patronales, maintien des budgets des hôpitaux, prise en charge de la dépendance par la sécurité sociale !

REJOIGNEZ-NOUS !

Retraité-es: organisons nous !